Le Patriarche Cyrille : Le document du Concile panorthodoxe sur le sacrement de mariage doit répondre aux défis qui menacent l'institut de la famille dans le monde contemporain

Parlant aux participants du Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe de la préparation du Concile panorthodoxe, le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie a mentionné notamment le projet de document conciliaire « Le sacrement de mariage et ses empêchements ». Ce projet a, parmi d'autres, été considérablement remanié pendant la Synaxe des Primats des Églises orthodoxes locales en janvier 2016.

Il portait auparavant le titre « Des empêchements au mariage », qui reflétait parfaitement son contenu. Rédigé dans les années 80, ce document se présentait en effet uniquement comme une sèche énumération des liens de parenté et des circonstances qui excluent la conclusion d'un mariage religieux conformément aux canons. « Notre Église a appelé à de nombreuses reprises à actualiser ce texte, à le compléter en exposant la doctrine de l'Église sur le mariage en tant qu'union d'un homme et d'une femme, à répondre aux défis qui menacent l'institut de la famille dans le monde contemporain » a souligné le Patriarche.

Pendant les réunions de la Commission interorthodoxe spéciale et de la V Conférence panorthodoxe préconciliaire, ces propositions n'avaient été que partiellement prises en compte. Cependant, à la récente Synaxe des Primats, la majorité de ses participants s'est convaincu de la nécessité d'une révision de ce document. « Finalement, le texte a été considérablement complété et amélioré, ce qui nous a permis de le signer » a constaté le Primat de l'Église orthodoxe russe.

Néanmoins, le document n'a pas été approuvé de toutes les Églises locales : les Patriarcats d'Antioche et de Géorgie ne l'ont pas signé. Le sort de ce texte sera décidé durant les prochaines consultations interorthodoxes qui précèderont le Concile.

Source: https://mospat.ru/fr/news/49807/